Membre de FNE

Association Porte de l'Isère Environnement

PAROLES DE PIE

Novembre 2026 - n°141

- Ra'pie'des actualités
- A l'automne : Cyclistes, brillez !
- Une saison d'animations riche en découvertes sur la commune de Valencin
- Retour sur les chantiers participatifs d'automne : une bouffée d'air pour les mares !
- Communiqué : Baignade et renaturation de l'ENS de Fallavier
- Dossier spécial : Les grands projets du territoire
- Compte rendu de la commission naturaliste du 13 octobre 2026
- Chantier Participatif Plantation de Haie
- Atelier Cueillette Sauvage Novembre

RENDEZ-VOUS DU MOIS

Pour vous inscrire ou se renseigner : contact@apie-asso.net / 04 74 95 71 21

Mercredi 03/11 de 18h à 20h : Formation mécanique basique à l'atelier Osez l'vélo à Villefontaine / inscriptions obligatoire : https://framaforms.org/formations-de-mecanique-reparer-sa-chaine-kit-de-reparation-villefontaine-1790263802

Jeudi 05/11 à 17h : démontage de vélos et repas partagé à l'atelier Osez l'vélo de Bourgoin-Jallieu

Samedi 07/11 de 9h à 12h : Sortie Cueillette Plantes Sauvages à Domarin. Sur inscription auprès de l'APIE (Participation payante).

Mardi 17/11 de 18h à 20h : Formation mécanique Diagnostic des pièces d'usure de son vélo à l'atelier Osez l'vélo à Villefontaine / inscriptions obligatoire / https://framaforms.org/formation-de-mecanique-diagnostic-des-pieces-dusure-de-son-velo-villefontaine-1790264150

Jeudi 19/11 à 19h : Projection du film Cultiver la forêt dans la salle socio-culturelle de Cour-et-Buis, réservation auprès de la médiathèque: 04 81 92 06 46

Vendredi 27/11 et Samedi 28/11 dès 9h : Chantiers Participatifs, plantation de haies sur une parcelle agricole à Villefontaine (inscriptions auprès de l'APIE) - cf p.15 de la PDP.

www.apie-asso.net
assoAPIE
apie.asso

Tel siège: 04 74 95 71 21 / 06 56 68 57 60
Tel OLV : 06 72 98 39 35

contact@apie-asso.net
olv@apie-asso.net

Siège : Parc de Fallavier
2 rue de la Buthière 38090 Villefontaine

Ra’pie’des actualités

Les salariées côté naturaliste, ont participé à la réunion réseau SOS Chiro GCRA de la Région Auvergne Rhône-Alpes. Le but étant d’échanger sur les différents SOS que nous avons traités cette saison, de voir de nouveaux outils pour le suivi de ces interventions, et d’échanger sur les blocages de certains cas. Deux réunions auront lieu en 2027 afin d’échanger entre les différentes structures SOS de notre région.

Marie-Noëlle a animé à l’occasion des Forestivités qui ont lieu sur le territoire Bièvre-Isère ce Samedi 24 Octobre, une sortie champignons sur la commune de Valencin. Ces 25 participants ont pu découvrir les dessous des “Fungi” que nous aimons tous dans nos assiettes.

L’équipe de l’APIE, a reçu pendant une semaine, Lucie, une jeune stagiaire de 3ème. Thalie à pu lui montrer les dessous de l’association, le suivi du Castor et les procédures liées aux Crapauducs. Nous lui avons demandé de réaliser quelques illustrations pour ornementer la Paroles de Pie (comme la petite chauve-souris sur la première actu). Elle à pu également voir les ateliers avec Denis. Nous lui souhaitons une bonne continuation dans ses futurs projets professionnels.

Magali a animé pour le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation, une sortie auprès de 8 personnes réalisant des travaux d’intérêts généraux. Nous avons réalisé un “audit” de l’ENS du Ruisseau de Saint Savin, afin qu’ils se mettent dans la peau d’un gestionnaire de site, nous avons abordé l’importance des sites protégés, fait un mini bilan sur la faune et flore du site suite à nos observations. Ils repartent également avec des idées de ce qu’à leur échelle ils peuvent réaliser en aidant les associations de protection de l’environnement.

Dans le cadre du Plan alimentaire territorial des Vals du Dauphiné, plusieurs axes stratégiques ont été définis, notamment en matière d’éducation à l’alimentation. Afin de proposer des actions éducatives structurées et pérennes, nous avons été conviés à participer à la création d’ un réseau d’animateurs intervenant sur les thématiques agricoles et alimentaires à l’échelle du territoire. La réunion a permis de créer du lien entre les différentes structures et débouchera vers des futurs partenariats.

A l’automne : Cyclistes, brillez !

Par Clément SCHERF

Comme chaque année, les associations du réseau de la FUB sensibilisent les cyclistes à l’importance d’être visible à vélo. Au moment où la luminosité diminue et que les conditions meteorologiques sont plus difficiles, nous vous rappelons quelques éléments pour améliorer votre sécurité sur la chaussée.

Être visible est le plus important, c’est la sécurité primaire. Celle qui diminue le risque d’avoir un accident.

Le vélo doit comporter quelques éléments pour améliorer votre sécurité :

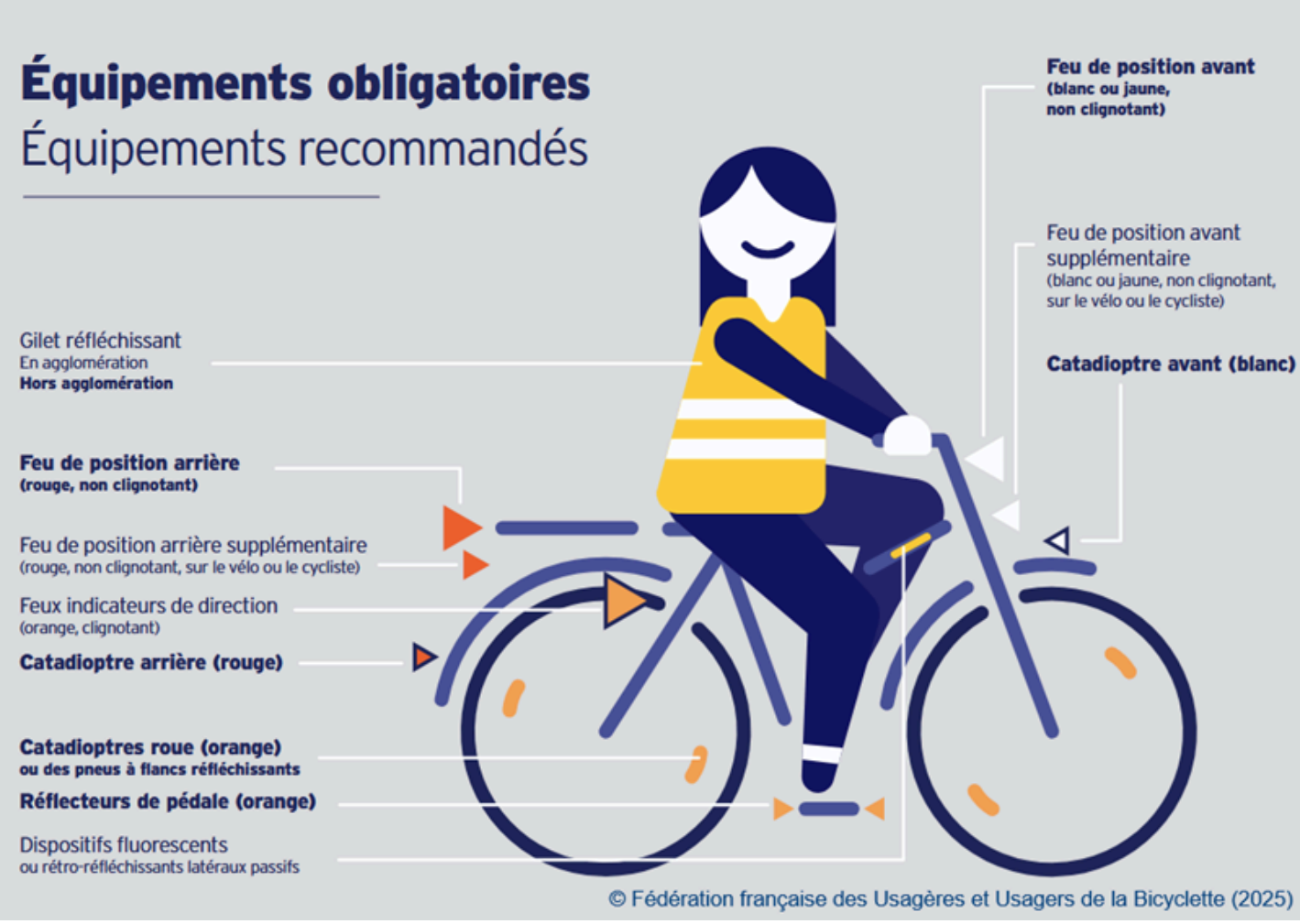

Le choix de vos éclairages est très importants. En fonction de votre trajet et des routes que vous empruntez, éclairées ou pas.

La FUB conseille de choisir en centre ville ou en zone éclairée un éclairage de 30 lux à 10 mètres avec un angle étroit. En dehors de la ville, sur route non éclairée où les voitures roulent à plus de 50 kmh, la FUB vous conseille de choisir un éclairage de 50 lux à 10 mètres avec un angle large. L’angle large d’un éclairage permet de balayer l’accotement de la chaussée.

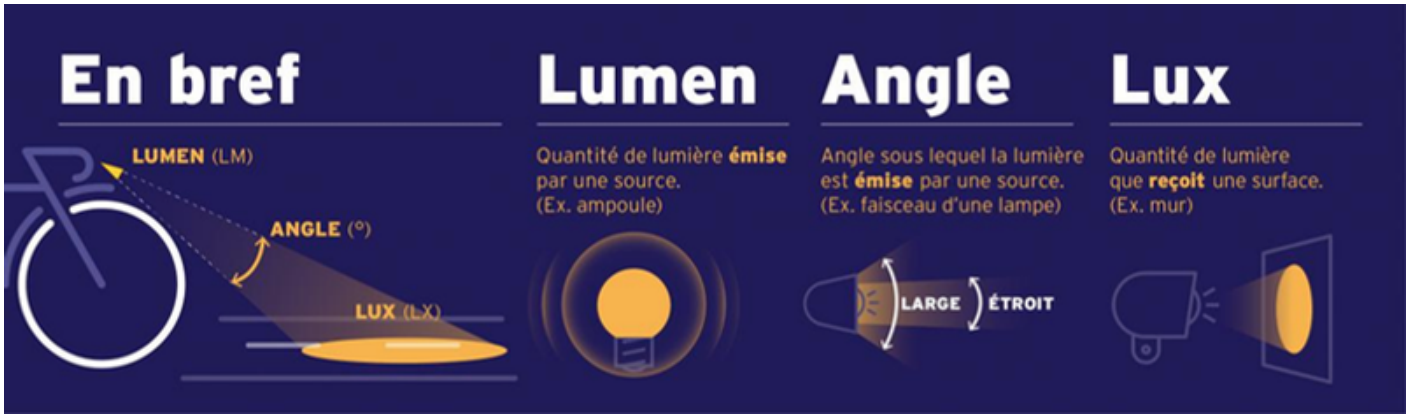

Pensez également à faire attention à l'autonomie de vos éclairages. Histoire de ne pas tomber en rade le long de la voie verte de la Bourbe un soir d'hiver…

Vous pouvez également augmenter votre visibilité avec vos vêtements. Le port du gilet haute visibilité est obligatoire hors agglomération la nuit ou lorsque la visibilité est insuffisante. Vous pouvez également mettre une veste colorée et réfléchissante si vous avez peur d'oublier votre gilet.

Plus vous ajoutez des éléments et meilleure est votre visibilité. Par exemple, vous pouvez mettre des accessoires comme des slaps (pantalon ou au bras). Dans les ateliers, nous vendons également des gants jaunes (6€). Ils permettent d'être visible et d'indiquer les changements de direction. Autre élément complémentaire, un éclairage arrière que vous pouvez installer sur votre casque ou votre sac.

Pour sensibiliser le grand public à la pratique du vélo, par tous les temps, même en hiver, une vélo-parade « Cyclistes, Brillez » sera organisée le dimanche 13 décembre de 15h à 16h dans les rues de Bourgoin-Jallieu. Rendez-vous sur la place de la Folatière pour le départ et l'arrivée sur le marché de Noël. Venez avec votre vélo éclairé et enguirlandé :)

Une saison d'animations riche en découvertes sur la commune de Valencin

Par Thalie VERAN

Au cours de cette année, diverses animations se sont déroulées sur la commune de Valencin pour faire découvrir aux petits et aux grands les secrets de la nature qui les entoure.

En juin, un chantier participatif fut, tout d'abord, organisé afin de restaurer des fossés pour rétablir l'écoulement de deux petits cours d'eau. Grâce à une équipe motivée et dynamique, les fossés ont été débroussaillés et recreusés pour que l'eau soit à nouveau acheminée jusqu'aux zones humides et ne se déverse plus sur les sentiers pédestres.

Que l'on soit la tête en l'air à la recherche de joyaux volants colorés ou bien l'oreille tendue à l'écoute des chants, la saison estivale est propice à l'observation de la faune. Ainsi, Magali a proposé une première animation à la découverte des odonates, communément appelés les libellules et les demoiselles. Les participants ont pu s'initier à l'identification et s'immerger dans le monde de ces insectes si fascinants.
Thalie a pris le relais sur un autre groupe d'insectes, plus discrets à la vue mais tout aussi particuliers : les orthoptères. Ces petits champions du saut sont aussi nommés criquets et sauterelles. Au cours de cette matinée, les participants ont pu aborder la distinction entre les criquets - aux antennes courtes - et les sauterelles - aux antennes longues -, apprendre leurs caractéristiques ainsi que leur diversité et les observer de près à l'aide de boîtes loupe.

Pour clôturer cette belle saison d'animations, une balade champêtre aux côtés de Marie-Noëlle s'est tenue dans le cadre des Forestivités. Cette fois-ci, les champignons ont été mis à l'honneur avec, au programme, découverte de leur cycle de vie, de leur écologie et de leur rôle essentiel pour la santé de nos forêts. Les champignons n'ont désormais plus de secrets pour les valençonnais.

L'APIE remercie Geneviève Begouen Demeaux, élue à la commission environnement de Valencin, pour sa confiance ainsi que tous les participants pour leur implication et leur curiosité pour la protection de la biodiversité !

Retour sur les chantiers participatifs d'automne : une bouffée d'air pour les mares !

Par Thalie VERAN

Qui dit automne, dit saison des chantiers participatifs pour favoriser la biodiversité ! A ce titre, deux chantiers de réouverture de mares ont été organisés courant octobre :
- Un premier, en partenariat avec le Conservatoire des Espaces Naturels d'Isère (CEN) sur l'Espace Naturel Sensible (ENS) de la confluence Bourbre-Catelan
- Un second, en partenariat avec la CAPI sur l'ENS de l'ancienne gravière d'Ecorchebœuf et du Marais de Ville.

L'objectif de ces chantiers était de redonner un peu de lumière aux mares en coupant les saules et les peupliers qui colonisent le milieu, de creuser pour recréer des points bas au niveau des mares afin que celles-ci restent plus longtemps en eau. Nous espérons que les conditions d'accueil seront davantage favorables aux amphibiens, aux libellules et, plus largement, à toute la faune et la flore. En effet, ces petites zones humides sont essentielles pour la biodiversité, mais pas que : elles permettent de stocker l'eau et de lutter contre le réchauffement climatique en créant des îlots de fraîcheur qui abritent une biodiversité exceptionnelle, dépendante de ces milieux.

Encore un grand merci pour votre aide et votre bonne humeur malgré un temps pluvieux !

Communiqué : Baignade et renaturation de l’ENS de Fallavier

Ces dernières semaines, nombre d'entre-vous, adhérents ou amis de l'APIE, nous ont fait part de leur stupéfaction, voire de leur indignation concernant la fermeture de la baignade à l'étang de Fallavier et la renaturation d'une partie de cet Espace Naturel Sensible (ENS). Beaucoup s'interrogent sur le rôle de l'association dans ces transformations.

En 2025, la CAPI, les communes de St-Quentin-Fallavier et Villefontaine ont pris la décision d'interdire la zone de baignade de l'étang de Fallavier. L'association n'est à aucun moment intervenue que ce soit auprès des communes de Villefontaine et Saint-Quentin-Fallavier ou auprès de la CAPI, gestionnaire de cet ENS, pour demander la fermeture de cette baignade. Nous n'avons pas été consultés en préalable de cet arrêté municipal et mis devant le fait accompli. Néanmoins, nous avions constaté au cours des dernières périodes estivales, une sur-fréquentation avec des conséquences sur le stationnement des véhicules, la tranquillité du parc de Fallavier ainsi qu’une dégradation des conditions de travail pour les salariés de l'APIE (dégradation des bâtiments, incivilités sur les véhicules, sollicitations multiples ...).

Les Espaces Naturels Sensibles assurent une protection et la préservation de la qualité des sites, des paysages, des milieux et habitats naturels. Ils ont vocation à accueillir du public et maintenir des activités humaines en cohérence avec les objectifs de préservation de la biodiversité. Considérant les enjeux environnementaux liés à cet ENS (diversité de la faune sauvage, objectif de bon état des eaux, pêche de loisir encadrée…) et les limites dans la capacité d’accueil du site, l'association ne s’est pas opposée à cette interdiction de la baignade. Nous pensons que la réouverture de la baignade n'est pas une solution envisageable face aux enjeux de sécurité et de qualité des eaux. Néanmoins, nous partageons l'étonnement d'une décision soudaine et regrettons de ne pas avoir été consultés en amont – en tant qu’association environnementale dont le siège se situe précisément au parc de Fallavier, et en tant que membre du comité de pilotage de cet Espace Naturel Sensible.

Suite à l'interdiction de la baignade, la CAPI en tant que gestionnaire de l'ENS a missionné un bureau d’études dans la réalisation d’un projet d’aménagement paysager pour renaturer la plage. Le projet s’inscrit en continuité avec la végétation riveraine en recréant une saulaie, une roselière, de nouvelles mares et préserve des points de vue sur l’étang et ses paysages. L'APIE considère positivement ce projet qui est l’occasion d’améliorer la qualité de l'ENS et de lutter contre l'effondrement de la biodiversité locale. En revanche, nous regrettons un défaut de communication sur ce projet et ses objectifs. Nous constatons l'absence de présentation au public ou mieux la concertation des populations et l'intégration des perceptions socio-culturelles du site dans l'élaboration du projet (Convention d'Aarhus, Convention du Conseil de l'Europe sur le paysage). Cette méprise pourrait devenir un obstacle à la sensibilisation des populations aux enjeux de biodiversité, et s'avérer contre-productif vis-à-vis des effets favorables de la renaturation.

Nous sommes par ailleurs conscients que ce réaménagement de la plage de l'étang de Fallavier, dans le contexte d'un énième été caniculaire, a des conséquences sur la vie et les habitudes des riverains et usagers. Aussi, il nous paraît nécessaire d'engager des mesures d'adaptation pour nos milieux urbains et péri-urbains afin de faire face aux conséquences climatiques estivales : aménagement des parcs avec des points d'eau et rafraîchissant, améliorer les conditions d'accès aux piscines, etc. Il s'agit d'une condition primordiale pour parvenir au maintient de l'habitabilité sur le territoire capisérois.

Nous tenons donc à souligner que l'APIE n'est en aucune manière partie prenante des transformations en cours à l'étang de Fallavier. Conformément aux statuts de l'association, les bénévoles, les administrateurs et les salariés œuvrent à la préservation de la biodiversité et de l'environnement. Aussi, nous sommes soucieux de préserver les conditions de travail des salariés de l'association et nous rappelons que la politesse et la courtoisie sont nécessaires dans les discussions. Nous vous prions également de privilégier les demandes d'informations supplémentaires relatives au sujet de la baignade et de la renaturation de l'étang de Fallavier par mail (contact@apie-asso.net).

APIE
ASSOCIATION
PORTE DE L'ISERE ENVIRONNEMENT

Dossier spécial : Les grands projets du territoire

Par François CELLIER et Lise ZARCOS

Avant-propos

Plusieurs grands projets sont aujourd'hui en discussion ou à l'œuvre sur notre territoire nord-isérois : les datacenters de Villefontaine et l'Isle-d'Abeau, la zone d'aménagement concertée (ZAC) Parc techno 2, la ligne grande vitesse Lyon-Turin ou encore le projet de réduction de la vitesse sur l'A43, etc.

Autant de projets qui peuvent nous interpeller en tant qu'habitant·es du territoire, concernant leur impact sur notre environnement. C'est pourquoi nous avons décidé, lors du dernier Conseil d'Administration, de construire un dossier spécial à visée informative à leur sujet.

Chaque mois, dans Paroles de Pie, vous retrouverez donc un article concernant l'un d'entre eux. Ces articles, jamais exhaustifs, seront plus ou moins fournis pour vous permettre de vous faire une idée des enjeux de chaque projet. À la fin de chaque article, nous vous communiquerons des informations supplémentaires pour suivre l'avancé de ces projets.
Ces articles seront écrits par des bénévoles et membres du C.A. qui suivent ces différents projets en participant aux réunions publiques et autres actions de concertation.

Ce mois-ci nous allons traiter du projet de transport d'hydrogène européen (HY-FEN)

Projet de transport d'hydrogène européen (HY-FEN)

Qu'est-ce que l'hydrogène ?

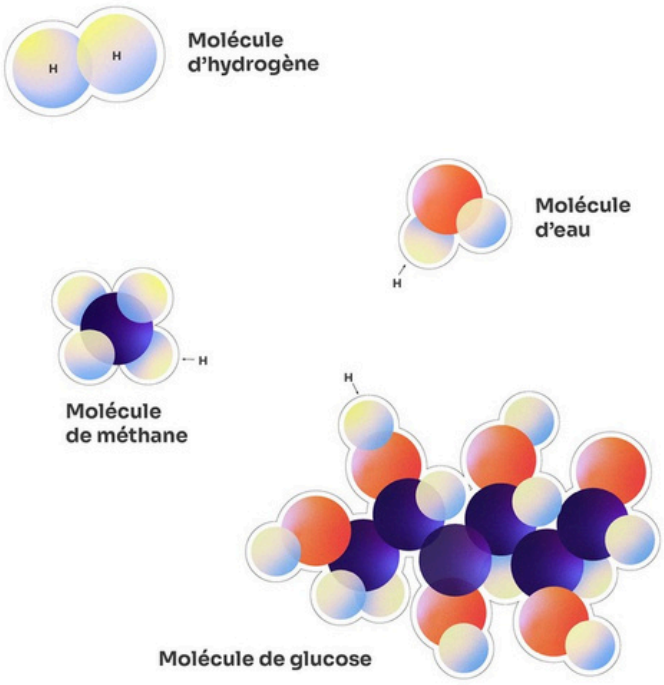

Des molécules contenant de l'hydrogène, Comprendre l'hydrogène, CNRS

Pour comprendre de quoi nous allons parler ici, il est nécessaire de faire un petit point explicatif.

Ce qu'on appelle communément l'hydrogène est en réalité du dihydrogène (H_2), molécule composée de deux atomes d'hydrogène (H). L'hydrogène est l'atome le plus abondant dans l'univers. Il se lie rapidement à pratiquement tous les éléments (eau, glucose, méthane, etc.) Le dihydrogène, quant à lui est rare à l'état pur sur Terre.

Pour le produire il faut donc le dissocier des autres molécules qui le composent. Si l'on prend par exemple l'eau (H_2O), il va falloir dissocier l'oxygène des deux atomes d'hydrogène pour récupérer le dihydrogène (H_2). Pour faire cela, nous avons besoin d'électricité*.

*« Comprendre l'hydrogène », CNRS, https://comprendre-hydrogene.cnrs.fr/chapitre/hydrogene/

Il existe différents types d'hydrogène en fonction de leur provenance et des procédés nécessaires pour le mettre sur le réseau* :

- L'hydrogène gris (carboné) : il est issu d'énergies fossiles (méthane, charbon autres hydrocarbures). Sa production rejette donc du CO2 dans l'air, contribuant au réchauffement climatique
- L'hydrogène bleu (bas carbone) : il provient également d'énergies fossiles mais le CO2 ne s'échappe pas dans l'air. Il est stocké dans le sous sol. Ce procédé est encore très rare.
- L'hydrogène rose et vert : il est créé à partir de molécules d'eau (énergie renouvelable) et nécessite un électrolyseur. Ses émissions de CO2 varient en fonction de l'électricité utilisée pour la dissociation des atomes. Si elle provient d'énergies renouvelables, il n'émet aucune émission de CO2 (vert). Si elle est d'origine nucléaire, il émet peu d'émissions (rose). Mais si à l'inverse elle provient d'une centrale à gaz par exemple, nous retournons à de l'hydrogène gris (carboné).
- Enfin, il y a l'hydrogène blanc : ce dernier est présent naturellement dans le sol. Il nécessite d'être extrait. Nous avons aujourd'hui d'important stocks d'hydrogène en France.

À quoi sert-il aujourd'hui, et demain ?

L'hydrogène peut être stocké, converti en électricité, en chaleur ou en force motrice.
Aujourd'hui, plus de 95 % de l'hydrogène utilisé (servant principalement à fabriquer de l'engrais, du méthanol, des plastiques) est de l'hydrogène gris. Les raffineries l'utilisent beaucoup pour traiter les carburants. Le problème c'est que cet hydrogène pollue beaucoup.
L'une des promesses de l'hydrogène serait de décarboner l'industrie. On peut prendre le secteur de l'acier, qui est un des plus gros émetteurs de CO2 du monde (en France, il émet 5 % des émissions totales) à cause de son procédé de fabrication. L'acier est fabriqué à partir de minerai de fer et de charbon. Si ce charbon était remplacé par de l'hydrogène, à condition qu'il soit bas carbone ou décarboné, cela pourrait s'avérer intéressant.

Il peut également être utilisé comme carburant. Mais encore une fois, s'il est issu d'énergies fossiles comme le méthane ou le charbon, il ne verdira pas nos modes de vie.

En quoi consiste le projet HY-FEN ?

L'hydrogène, pour être acheminé jusqu'aux usines, doit passer par des canalisations. Aujourd'hui il n'y en a qu'une centaine de mètres en France.
Le projet HY-FEN est l'extension de ce réseau à environ 820 km (combinant nouvelles canalisations et conversion de réseaux existants au Nord) entre Fos-sur-Mer dans les bouches du Rhône, et la frontière allemande à Erching / Obergailbach. Une partie du réseau de gaz existant (environ 90 km) sera converti pour le transport de l'hydrogène.
Il s'agira de la partie française d'un réseau européen qui se met en place (Projet H2med) pour relier la péninsule ibérique (potentiellement productrice d'hydrogène renouvelable et bas-carbone) aux pays qui ont des industries consommatrices d'H2 (industries chimiques, raffineries, aciéries, transports lourds et mobilité, énergie et stockage, etc.) comme la France (potentiellement productrice/consommatrice) et l'Allemagne (surtout consommatrice).
Conçu pour transporter jusqu'à 2 millions de tonnes H2 par an, sa mise en service est visée pour 2032 (début construction prévue en 2030).

*« L'hydrogène, l'énergie du futur ? », 11/10/26, Épicurieux, https://www.youtube.com/watch?v=vPxFImws96E

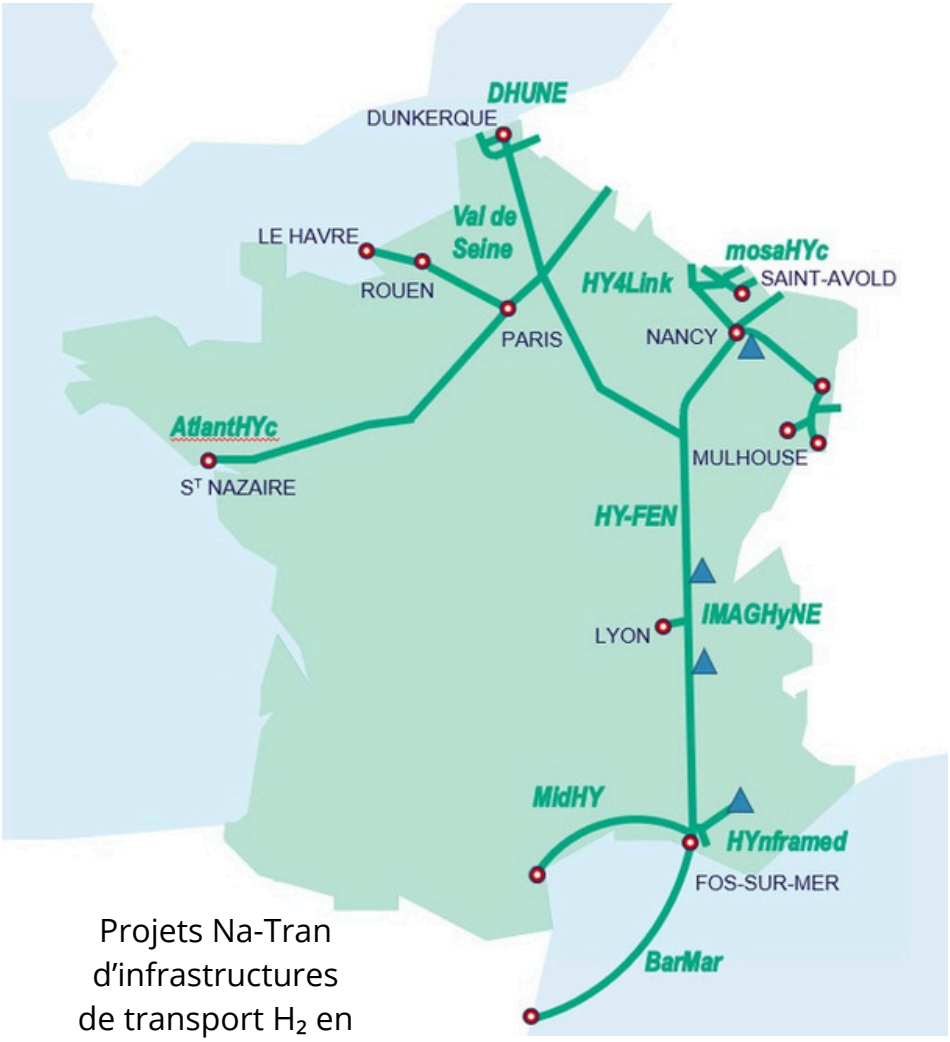

Projets Na-Tran d'infrastructures de transport H_2 en France

Le Projet HY-FEN est porté par l'entreprise Na-Tran (ex-GRTgaz), opérateur national chargé du réseau de distribution du gaz à haute pression. Il sera financé principalement par l'Union Européenne dans le cadre de sa politique de transition énergétique (objectif neutralité carbone, et 1/4 de la demande énergétique couverte par H2 d'ici 2050), et par les régions traversées (PACA, Occitanie, Auvergne-Rhône-Alpes, Bourgogne-Franche-Comté, Grand Est). La phase actuelle concerne les études d'ingénierie de base et d'avant-projet.

Cette canalisation HY-FEN traversera donc nos territoires, selon un tracé qui n'est pas encore définitif. Il s'agira d'une canalisation en acier, diamètre de 0,9 à 1,2 m, enterrée à une profondeur mini de 1 m, avec 50 postes de sectionnement, 7 postes d'interconnexion, et divers ouvrages d'interface avec les autres réseaux. Le fuseau d'étude initial fait 4 à 5 km de large, et la largeur de la future bande de chantier sera d'environ 40 m. Les études environnementales en cours (milieux naturels et biodiversité, contraintes agricoles, risques industriels et technologiques, proximité d'autres industries à risque) permettront de préciser le tracé exact de la canalisation, et les compensations locales à prévoir… L'APIE se mobilise bien sûr pour suivre ce projet et ses conséquences sur notre région.

Une solution miracle pour décarboner nos modes de vie ?

Il se trouve que l'hydrogène pose un certain nombre d'inconvénients comme son faible rendement. Il conduit à une perte énergétique de 30% lors de la dissociation par électrolyse.
Ensuite, lorsqu'il est utilisé pour produire de l'électricité, un volume supplémentaire d'énergie de 30 à 40 % est perdu dans la conversion. Des recherches sont néanmoins menées pour pallier cette déperdition.

Les risques d'accident sont par ailleurs à prévoir puisque l'hydrogène est un gaz explosif. Les risques de fuite étant plus importants qu'avec n'importe quel autre gaz, puisqu'il est aujourd'hui presque impossible de rendre les réservoirs qui les contiennent complètement étanches, cela peut s'avérer dangereux. Il est par ailleurs particulièrement inflammable.
Sa rentabilité semble également incertaine à l'heure actuelle. Les coûts de production sont très élevés* (raison pour laquelle l'hydrogène gris domine largement).

On peut également se demander quels seront les impacts des travaux sur nos territoires au niveau des écosystèmes notamment. Est-ce que ça en vaut la peine ?

Une période de concertations à laquelle vous pouvez participer.

La période de concertation du projet HY-FEN s'étend du **28 septembre au 20 décembre 2026**.
Elle est organisée par la CNDP (Commission Nationale du Débat Public), qui doit garantir le droit à l'information et à la participation du public.

Les grands rendez-vous de cette concertation sont des webinaires publics thématiques (3/6 réalisés à ce jour), 11 réunions publiques locales et 12 débats mobiles. Pour information (et plus si affinités…), une réunion publique sur les enjeux locaux aura lieu à Chamagnieu le **jeudi 19 novembre 2026**, une réunion thématique sur la sécurité et la sûreté des installations à Saint-Vulbas le **lundi 23 novembre 2026,** et enfin la « caravane de la concertation » s'arrêtera à l'Isle-d'Abeau le **mercredi 25 novembre 2026** (de 14 h à 18h, parking de l'Hypermarché Carrefour).

*« Hydrogène vert : mythe ou réalité ? », Réseau de transport de l'électricité, https://www.rte-france.com/bases-electricite/production-electricite/hydrogene-vert-mythe-ou-realite

Compte rendu de la commission naturaliste du 13 octobre 2026

La commission naturaliste a réuni cinq personnes le 13 octobre dernier.

Point Castor

La réunion a été ouverte avec un diaporama de Renald sur la prospection Castor le long du Bion. Un Castor a été aperçu dans un jardin au quartier des Charges (sud gare de Bougoin-Jallieu). Un diagnostic sur le Bion a été réalisé en 2017 par l'APIE. Le Bion parcourt 15 km de St-Agnin-sur-Bion à la confluence avec la Bourbre aux Buissières.
Sur les Buissières, trois bassins ont été creusés en mesures compensatoires "zone humide" du Médipôle. Les ligneux referment peu à peu les bassins, une intervention est nécessaire. Sur cette zone, le Bion a été en parti renaturé par la fédération de pêche / EPAGE. Mais elle est également polluée par de nombreux déchets issus de l'amont.

A proximité de l'incinérateur, il y a également une mesure compensatoire "forêt" du Médipôle avec la plantation d'arbres et le creusement de deux mares.
Lorsque l'on fait un point sur les lieux de prospection, le Castor a laissé un certain nombre de traces et indices, il serait donc passé :

- autour du boisement du Médipôle
- proche du canal Mouturier - niveau du stade de la Plaine
- derrière le palais des sports
- au niveau de la gare routière de Bourgoin, derrière l'ancien commissariat et jusqu'au niveau de l'école Edouard Herriot.

Au niveau des concessionnaires auto, une pollution aux hydrocarbures a été constaté par l'OFB au cours de l'été 2026 et une procédure judiciaire est en cours.

Par la suite, le lit du Bion est bétonné et très étroit. Il passe sous la rue de la République et la RD 1006.
À l'approche de la gare, le tronçon aérien est entrecoupé de petits seuils, puis passe sous la gare dans un passage voûté. Il débouche au niveau des Magasins Généraux. Sur ce secteur, le Bion devrait être renaturé et reméandré dans le cadre du projet Ramseyer / quartier de gare. La rivière passe sous la RD 522 au quartier de Charges. Dans ce quartier, la rivière est corsetée, mais le lit est naturel. C'est à cet endroit que le Castor a été aperçu dans un jardin en bordure de la rivière. La prospection se poursuit dans la combe de Maubec. Trois seuils sont constatés : au n° 29, la Cigalière, entreprise Golzio.

Le Castor aurait pu contourner ces seuils en remontant sur la berge, sauf le seuil derrière l'usine Golzio dont les berges sont trop verticales.
Les dernières traces du Castor sont repérées en contrebas du seuil Golzio. L'animal est venu jusque là, mais sans preuve d'installation. Dans la suite de la prospection en direction du Moulin du Bion, il n'y a pas d'indices de présence.

Point Œdicnème criard.

L'objectif global du Plan est de maintenir 80 couples d'œdicnèmes criards sur les plaines de l'Est lyonnais.
Concernant le suivi de l'APIE, une quinzaine de couples sont suivis, et dont cette année, 9 couples sont considéré "nicheurs" avec certitude. Historiquement l'oiseau niche dans les parcelles agricoles nues et caillouteuses, mais aujourd'hui :

- 3 en parcelles agricoles
- 2 en parcelles anthropisées
- 4 en toitures

La nidification en toiture pose de nombreux problèmes : une prédation facilitée des œufs par les corvidés ou le risque de voir l'œuf immergé dans une flaque d'eau pendant plusieurs heures.
Cette année, il y a une certitude pour 3 poussins à l'envol. D'autres poussins à l'envol sont possibles mais sans vérifications avérées.

Oedicnème contre corneille

Projet mares Bonnefamille / St-Quentin-Fallavier

Le département nous accorde une subvention à hauteur de 80% du montant global du projet de création ou restauration de mares sur les communes de Bonnefamille et Saint-Quentin-Fallavier. Pour trouver les 20% restant à financer, la plateforme Flamingo nous accompagne dans un financement participatif. L'entreprise Arbre Haie Forêt est le prestataire principal pour le creusement et restauration des mares.

Saisie des données Géonature & Naturalist

Il y a lieu de prévoir un temps de formation en salle pour présenter et maîtriser les applications Géonature et Naturalist. Ensuite organiser des balades sur le terrain en petit groupe pour prendre en main l'outil.
Nous avons besoin de données sur la faune / flore ordinaire. Mais également dans le cadre de l'actualisation des ZNIEFF.
Il a été proposé de prospecter dans des jardins dans les lotissements de quartiers ou dans les parcs urbains. Également envisagé la prospection par l'entrée "espèce" (exemple : le Crapaud Commun pour identifier sa présence potentielle en migration par le nord de l'étang de St-Bonnet.

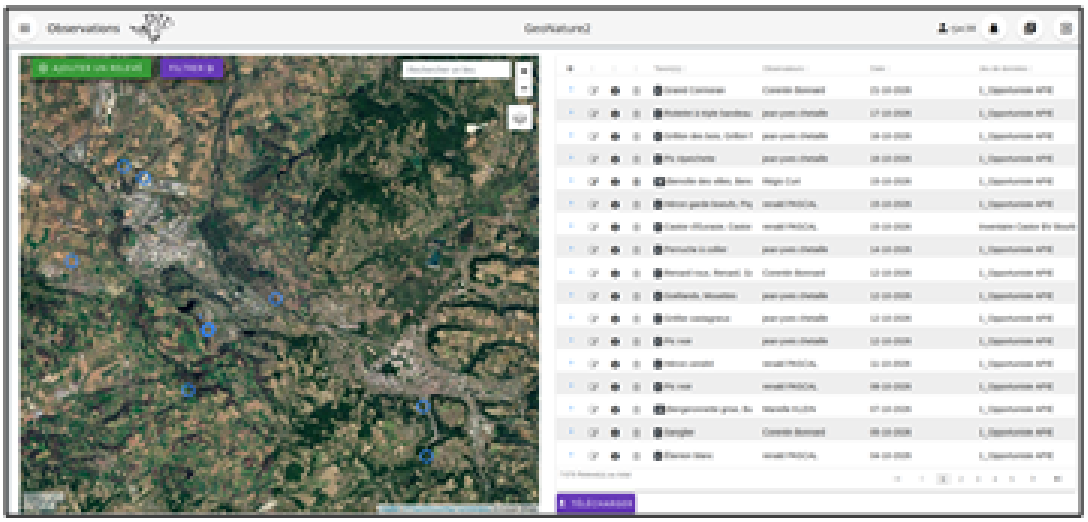

Prochaine commission naturaliste : le **10 novembre à partir de 19h30** au local de l'APIE.
La commission est ouverte à tous !

CHANTIER PARTICIPATIF
PLANTATION DE HAIES
Vendredi 27 Novembre et
Samedi 28 Novembre
à partir 9h
Plantation de haies bocagères et mise en place d'une haie sèche sur une parcelle agricole
Rendez-vous
Parking du Cimetière de la Rizolière
45 Chem. de la Rizolière
38090 Villefontaine
Inscription obligatoire
Tenue conseillée : bonnes chaussures (bottes ou chaussures de marche), vêtements de saison et de l'eau !
Informations auprès de l'APIE : 04 74 95 71 21
AGRO FORESTERIE

Vous avez découvert l'association récemment ?
Faites-nous part de vos impressions !
Et si vous désirez participer à la prochaine lettre « Paroles de pie »,
je vous invite à m'envoyer vos articles avec éventuellement une photo
à contact@apie-asso.net avant le 25 du mois

A bientôt,

Margot la Pie

Remerciements pour la relecture de la Paroles de Pie à : Régis Curt, Daniel Chauvin et Guy Valentin.